

Transformation de l'offre médico-sociale : comprendre les mutations pour penser l'organisation de demain

Objectifs pédagogiques

Comprendre les évolutions structurantes des politiques publiques (rapport IGAS 2025, SERAFIN-PH, plateformes coordonnées)

Mesurer les impacts de ces transformations sur l'organisation des établissements et services

Questionner la pertinence des organisations actuelles par typologie de publics à l'horizon 2030

Identifier des leviers favorisant la fluidification des parcours et la construction de solutions sans création massive de places

Mettre en cohérence autodétermination, logique de parcours et prestations de services

Nourrir une réflexion collective sur les évolutions possibles de l'organisation associative

Programme

Jour 1 – Matin

Construire une culture commune de la transformation de l'offre

Ce que le rapport IGAS 2025 dit de l'avenir du médico social (et ce qu'il questionne pour nos structures)

SERAFIN-PH et logique de parcours : quelles tensions, quels ajustements pour les établissements et services ?

Penser la coordination autrement : promesses et zones de vigilance des plateformes de services

Décloisonner sans déstabiliser : quels enjeux pour les associations multi-secteurs ?

Jour 1 – Après-midi

Organisations actuelles et enjeux à l'horizon 2030

L'organisation par typologie de publics : un modèle encore pertinent à l'horizon 2030 ?

S'appuyer sur l'existant : forces à préserver, fragilités à comprendre

Cloisonnements et tensions dans les parcours

De la logique d'établissement à une vision associative partagée

Jour 2 – Matin

De la logique de places à la logique de solutions

Quand la solution ne se résume plus à une place : quels changements de pratiques ?

SERAFIN-PH : comment la logique de prestations transforme l'offre et les pratiques

Coopérations internes et territoriales

Fluidifier les parcours : sur quels leviers agir concrètement ?

Jour 2 – Après-midi

PROGRAMME DE FORMATION

Autodétermination et cohérence des accompagnements
Recommandations HAS : quels repères opérationnels pour nos pratiques ?
Autodétermination et SERAFIN-PH : compatibles, complémentaires ou sous tension ?
Autodétermination : quels effets sur les pratiques et le management ?
Formaliser les enjeux : quelles questions clés pour l'avenir de l'association ?

Public concerné et prérequis pédagogiques

Exercer une fonction d'encadrement ou de coordination
Connaître le fonctionnement général d'un ESMS
Avoir été sensibilisé aux enjeux de transformation de l'offre
Aucun prérequis réglementaire approfondi n'est exigé.

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Intervenant disposant :
D'une expertise confirmée du secteur médico-social
D'une connaissance approfondie des politiques publiques du handicap
D'une expérience d'accompagnement des organisations et des cadres
D'une pratique avérée de la formation d'adultes

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Apports théoriques ciblés et contextualisés
Analyse de situations issues des pratiques professionnelles des participants
Travaux collectifs et sous-groupes inter-établissements
Temps de mise en débat favorisant une culture commune de cadres
Supports pédagogiques remis aux stagiaires (papier et/ou numérique)

Matériel de prise de notes
Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou écran

Modalités d'évaluation des acquis

PROGRAMME DE FORMATION

Évaluation formative en continu

Participation aux échanges et travaux collectifs

Production collective finale : identification d'enjeux et questions structurantes

Sanction visée

Certificat de réalisation

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

PROGRAMME DE FORMATION

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).